



**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL**  
N° 02/43/015 /AMIN/MINFOPRA/2020 DU 18 AOÛT 2020 POUR  
LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS DEVANT ASSURER L'ASSISTANCE  
A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT  
ET LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU SYSTEME INFORMATIQUE DE  
GESTION INTEGREE DES PERSONNELS DE L'ETAT ET DE LA SOLDE  
(SIGIPES 2) PROPRE DE L'ETAT DU CAMEROUN

## I. CONTEXTE

Dans le but de constituer une liste restreinte des cabinets agréés pour l'Assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES 2) spécifique à l'Etat du Cameroun en deux lots, combinant au sein d'une même application les aspects carrières et solde, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maître d'Ouvrage, lance un Avis à Manifestation d'Intérêt National (AMIN) à l'intention des cabinets installés au Cameroun qui désirent participer à la pré-qualification pour cette prestation.

## II. OBJET DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt National a pour objet la pré-qualification des cabinets agréés pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage en vue de la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES 2) spécifique à l'Etat du Cameroun, sur financement du Budget de l'Etat Exercice 2020 et suivants, dont la durée de réalisation des prestations est estimée à trente-six (36) mois. Cette durée d'exécution pourrait être étendue dans le cas où les prestations relatives au Lot 2 seraient différées. Le système SIGIPES 2 comblera, au sein d'une même application, les aspects carrières et solde, pour la gestion des ressources humaines de l'Administration camerounaise.

## III. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Les soumissionnaires postulent pour assurer l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage des deux (02) lots .

En ce qui concerne le LOT 1 (Mise en service des fonctionnalités de base du SIGIPES 2), l'assistance à la maîtrise d'ouvrage du cabinet portera sur :

- la fourniture, l'installation et la configuration de la plateforme matérielle et des accessoires relatifs à la mise en service des modules du SIGIPES 2 ;
- le développement et la mise en service du module de gestion de l'organisation, des emplois et des compétences ;



- le développement et la mise en service du module de gestion des recrutements ;
- le développement et la mise en service du module de gestion de la carrière ;
- le développement et la mise en service du module d'ordonnancement, de traitement de la solde et de la pension ;
- le développement et la mise en service du module de gestion électronique du courrier et des archives ;
- le développement et la mise en service du module des tableaux de bord et d'indicateurs de gestion prévisionnelle ;
- le développement et la mise en service du module de gestion administrative (dossier de l'agent public);
- le développement et la mise en service du module de gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC) ;
- le développement et la mise en service du module de gestion des retraites et de la liquidation des droits ;
- le développement et la mise en service du module de gestion de la discipline et des récompenses ;
- le développement et la mise en service du module de gestion des notifications ;
- le développement et la mise en service du module de suivi du dossier de l'utilisateur ;
- le développement et la mise en service du module de gestion des évaluations de la qualité de service.

Pour ce qui est du LOT 2 (Mise en service du module de biométrie), l'assistance à la maîtrise d'ouvrage du Cabinet portera sur :

- la fourniture, l'installation et la configuration du matériel et des accessoires relatifs à la mise en service des modules de gestion des temps à l'aide des pointeuses biométriques ;
- le développement et la mise en service du module de gestion de la biométrie



Le cabinet postule pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES 2) spécifique à l'Etat du Cameroun constitué de deux (02) lots dont les prestations, consistent en la mise en service des quatorze (14) modules entièrement intégrés qui constituent le nouveau SIGIPES 2.

Les configurations du SIGIPES 2 (l'ensemble des 14 modules qui le composent) doivent permettre son accessibilité et son utilisation dans les deux langues officielles du Cameroun que sont le français et l'anglais.

#### IV. CRITERES DE PRE-QUALIFICATION

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. être une Entreprise de droit camerounais ;
2. justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
  - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point V.1 ci-dessous ;
  - Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé (assistance à la maîtrise d'ouvrage) ;
  - Disposer du personnel conforme aux points V.2.2.

##### IV.1. Critères éliminatoires

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- absence d'au moins une référence ;
- absence de l'engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail.

##### IV.2. Critères essentiels

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après :

- Références.....60 points
- Personnel.....40 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront retenus.

#### V. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les entreprises qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

##### V.1 Volume A (Pièces administratives)

Le « **Volume A** » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis :

- la déclaration de manifestation d'intérêt du cabinet faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués aux signataires ;
- l'accord de groupement signé par devant notaire, le cas échéant ;
- le statut ou texte qui justifie l'existence du/des candidat(s) en cas de groupement ;
- une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du Soumissionnaire (Original) ;



En cas de groupement, une attestation de non faillite doit être fournie par chacun des candidats qui constituent le groupement.

**Nota benne** : l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

## V.2 Volume B (Dossier Technique)

### V.2.1 Expérience du Cabinet

Le Cabinet spécialisé en informatique devra :

- disposer d'au moins dix (10) ans d'expérience générale dans la mise en œuvre et le contrôle des systèmes informatiques ;
- disposer d'une expérience avérée dans le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des systèmes informatiques de gestion des ressources humaines ;
- disposer des expériences dans la conduite des réformes au sein de l'administration publique, notamment dans le domaine de la gestion des ressources humaines de l'administration publique et de la gestion de la paie ;
- avoir une connaissance spécifique de l'administration des pays africains francophone est un atout qui sera considéré ;
- disposer des expériences avérées dans la conception d'architecture de système informatique.

Le cabinet doit disposer en son sein d'une équipe d'experts ayant des compétences dans divers domaines selon les profils suivants :

### V.2.2 Références du Candidat

Le candidat qui doit avoir une existence établie depuis au moins dix (10) ans, devra justifier ses références déclinées comme suit :

- deux (02) marchés dans le contrôle, la surveillance et l'assistance pour la mise en service d'un Système Informatique de gestion de ressources humaines dont au moins un (01) marché d'un montant supérieur ou égale à deux cent millions (200 000 000) FCFA ;
- deux (02) marchés dans le contrôle, la surveillance et l'assistance pour la mise en service d'un Système Informatique.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque prestation devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et la dernière page, les attestations de service fait ou les procès-verbaux de réception ou recettes techniques correspondants délivrés par les organes compétents (les documents devront être clairs et lisibles).

### V.2.3 Profil du personnel

Le candidat fournira la liste de son personnel qu'il compte mobiliser pour la mission à savoir :

- ***Chef de mission*** : qui jouera le rôle de chef de mission doit être un ingénieur informaticien de formation (bac + 5 ou plus) ayant de grandes expériences dans



la conception et la mise en œuvre d'un système informatique complexe et intégré. Il devra avoir au moins quinze (15) années d'expérience, dans la conduite de grand projets informatiques, et connaître les différents domaines de l'informatisation, notamment la mise en place de réseau, le développement des logiciels et plus précisément des progiciels de GRH existant sur le marché. Il doit parler et écrire parfaitement le français ou l'anglais.

- **Informaticien senior en développement de logiciel** : doit être un ingénieur informaticien de formation (bac +5) ayant au moins dix années d'expérience dans le développement des logiciels et la mise en place de progiciels. L'informaticien senior doit être familier avec les plateformes de développement les plus utilisés actuellement et avoir écrit au moins des programmes pour la gestion de base de données et des applications portant soit sur la gestion des ressources humaines soit sur la gestion de la solde ou de la paie. L'expert doit avoir une parfaite maîtrise de la langue française ou anglaise.
- **Spécialiste en réseau informatique** : doit être un ingénieur en informatique ou télécommunication de formation (bac + 5) spécialisé dans la mise en place de réseau informatique et disposant d'une certification réseau. Il doit avoir au moins dix ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre de réseau informatique intégré. L'expert doit aussi justifier d'expérience de travail dans le contexte africain. Il doit avoir une parfaite maîtrise de la langue française ou anglaise.
- **Spécialiste en système de gestion des bases de données** : doit être un ingénieur informaticien de formation (bac + 5) disposant des certifications dans les systèmes de gestion des bases de données. Il doit avoir au moins dix ans d'expérience dans les travaux de mise en place des SGBD. Il doit avoir une parfaite maîtrise de la langue française ou anglaise.
- **Spécialiste en sécurité des systèmes d'informations** : doit être un ingénieur informaticien de formation (bac + 5) disposant de cinq (05) ans d'expérience dans la sécurité des systèmes d'information. En plus de maîtriser l'une des langues nationales (français ou anglais), l'expert doit en outre justifier d'expérience de travail dans le contexte africain.
- **Expert en audit des Systèmes Informatiques** : doit être un ingénieur informaticien de formation (bac + 5) disposant de cinq (05) ans d'expérience dans la sécurité des systèmes d'information plus particulièrement en audit des Systèmes informatiques. En plus de maîtriser l'une des langues nationales (français ou anglais), il doit justifier d'une certification en audit des systèmes informatiques.

Pour chaque personnel cité ci-dessus, le candidat fournira les pièces suivantes et datées de moins de trois (03) mois lors de l'ouverture des plis reçus :

- Un curriculum vitae avec photo, daté et signé par le concerné ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
- Une copie certifiée du/des certificat(s) de qualification exigé(s).

#### V.2.4 Autorisation vérification des déclarations

Cette autorisation signée par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement devra permettre à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maitre d'Ouvrage, de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations et déclarations faites par le postulant dans le cadre de cet AMI.

#### V.2.5 Engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail

Cet engagement, signée par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement, devra indiquer que le candidat maîtrise l'environnement dans lequel il sera appelé à exécuter cette prestation au cas où il serait l'adjudicataire du contrat y relatif.

### VI. GRILLE D'EVALUATION

La grille d'évaluation est composée des éléments ci-après :

#### a) Expérience et références de l'entreprise (sur 60 points)

- Ancienneté de l'entreprise dans la mise en œuvre des systèmes informatiques sur 20 points ( $\geq 10$  ans) ;
- Une référence justifiée dans le contrôle, la surveillance des travaux et l'assistance à la mise en service d'un Système Informatique de Gestion des ressources humaines sur 15 points (15 points/projet contrôlé) ;
- Une référence justifiée dans le contrôle, la surveillance des travaux et l'assistance à la mise en service d'un Système Informatique de Gestion des ressources humaines de montant supérieur ou égal à deux cent millions (200 000 000) FCFA sur 15 points (15 points/projet contrôlé) ;
- Deux références justifiées dans le contrôle, la surveillance et l'assistance à la mise en service d'un Système Informatique sur 10 points (5 points/projet contrôlé) ;

#### b) Personnel (sur 40 points)

##### 1. Chef de Mission, Ingénieur Informaticien (10 points)

1.1	Formation		
	Niveau	<Bac+5	$\geq$ Bac+5
Point	0	03	
1.2	Expérience dans les travaux similaires		
	Niveau	<15ans	$\geq$ 15ans
	Point	0	07

##### 2. Ingénieur Informaticien senior (06 points)

2.1	Formation		
	Niveau	<Bac+5	$\geq$ Bac+5



	Point	0	02
2.2	<b>Expérience dans les travaux similaires</b>		
	Niveau	<10 ans	≥10 ans
	Point	0	04

3. **Spécialiste en réseau, Ingénieur en Informatique ou Télécommunication**  
(06 points)

3.1	<b>Formation</b>		
	Niveau	<Bac+5	≥Bac +5
	Point	0	1.5
3.2	<b>Certification</b>		
	Point		1.5
3.3	<b>Expérience dans les travaux similaires</b>		
	Niveau	<10 ans	≥ 10 ans
	Point	0	03

4. **Spécialiste en système de gestion des bases de données, Ingénieur informaticien** (06 points)

4.1	<b>Formation</b>		
	Niveau	<Bac+5	≥Bac +5
	Point	0	1.5
4.2	<b>Certification</b>		
	Point		1.5
4.3	<b>Expérience dans les travaux similaires</b>		
	Niveau	<10 ans	≥ 10 ans
	Point	0	03

5. **Spécialiste en sécurité des systèmes d'informations, Ingénieur Informaticien** (06 points)

5.1	<b>Formation</b>		
	Niveau	<Bac+5	≥Bac +5
	Point	0	3
5.2	<b>Expérience dans les travaux similaires</b>		
	Niveau	<05 ans	≥ 05 ans
	Point	0	3

6. **Spécialiste en Audit des systèmes informatiques, Ingénieur informaticien** (06 points)

6.1	<b>Formation</b>		
	Niveau	<Bac+5	≥Bac +5
	Point	0	1.5
6.2	<b>Certification</b>		
	Point		1.5
6.3	<b>Expérience dans les travaux similaires</b>		
	Niveau	<10 ans	≥ 10 ans
	Point	0	3



## VII. RECEVABILITE ET DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (**Service des Marchés**) du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sise au 5<sup>ème</sup> étage du bâtiment principal porte 506 au plus tard, le 18 SEPT 2020 à 14h précises, (heure locale), avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL

N° S/43/015 /AMIN/MINFOPRA/2020 DU 18 AOUT 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS DEVANT ASSURER L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU SYSTEME INFORMATIQUE DE GESTION INTEGREE DES PERSONNELS DE L'ETAT ET DE LA SOLDE (SIGIPES 2) PROPRE DE L'ETAT DU CAMEROUN.

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

Le dépouillement des offres se fera le 21 SEPT 2020 à 10h heures dans la salle de réunion au 5<sup>ème</sup> étage porte 510 au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

## VIII. PUBLICATION DE RESULTATS

L'Avis d'Appel d'Offres tient lieu de publication des résultats de la pré-qualification.

Les entreprises retenues à l'issue du présent AMI seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES 2) propre de l'Etat du Cameroun, lot unique conformément à l'article 76 du décret N°2018/366 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

Yaoundé le 18 AOUT 2020

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE**



*Joseph Lé*